



Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le



ID : 076-217605765-20250912-561-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 29 Août 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 29/08/2025

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, JEANNE Laurent, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne,, DOURLLEN Aurélien, et COLOMBEL Gaëtan, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : MARTIN Florence, BLONDEL Sylvie, HUBERSON Marie-Pierre, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BOUVIER Isabelle, et TREHET Laurent

Présents : 8

Mme Corinne LECOURT donne pouvoir à Madame Maryline SANSON.

Votants : 9

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2025 – 7.3 – 31 – LIGNE DE TRESORERIE – FINANCEMENT TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE

Vu l'art. L. 2122-22 du CGCT

Le Conseil municipal de Saint Eustache La Forêt, après avoir entendu l'exposé sur les projets et les financements en cours,

- Délégué au Maire, Hubert LECARPENTIER, et à signer seul, une ligne de trésorerie pour l'année 2026 et limitée à un an, pour un montant maximum de 1 000 000 €, afin de gérer les décalages de trésorerie entre le paiement des dépenses et le versement des recettes (subventions et FCTVA).

Voté à l'unanimité

Le Maire
H. LECARPENTIER

En mairie, le 30/09/2025
Le Secrétaire de séance,
Fabienne GABRIEL